

**Arrêté du 23 mai 2011 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au TI des Andelys**

**NOR : JUSB1116054A**

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

*Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;*

*Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;*

*Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;*

ARRÊTE

**Article 1**

Il est, à compter du 21 juillet 2011, mis fin aux fonctions de Madame JOSSE Françoise, épouse OROY, adjointe administrative principale de deuxième classe, en sa qualité de régisseuse intérimaire du tribunal d'instance des Andelys.

**Article 2**

Madame JOSSE Françoise, épouse OROY, adjointe administrative principale de deuxième classe, est, à compter du 21 juillet 2011, nommée régisseuse titulaire du tribunal d'instance des Andelys.

**Article 3**

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés et notifié par les chefs de la cour d'appel de Rouen en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 23 mai 2011

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,  
Par délégation la chef du bureau des carrières et de la mobilité professionnelle

**Marie-Noëlle DEHOUCK**